12.6 Extraction d'une victime dans un véhicule immobilisé sur le toit

Cette technique permet l'extraction en sécurité d'une victime, hors d'un véhicule léger reposant sur le toit :

- soit après restriction préalable du rachis cervical de la victime l'aide d'un collier si elle repose en position dorsale ;
- soit en l'absence de toute restriction préalable dans les autres positions.

Matériel

- Collier cervical
- Plan dur

Risques et contraintes

- Le chef d'agrès doit adapter sa technique de cueillette en fonction du véhicule accidenté.
- L'action des sapeurs-pompiers doit être coordonnée.

Points-clés

- Maintenir en permanence la tête.
- Respecter l'axe « tête-cou-tronc ».
- Ne jamais prendre appui sur la victime, ou sur un sapeur-pompier en contact avec la victime, pour se positionner.

Critère d'efficacité

L'extraction de la victime vers le plan dur ou le MID ne doit pas augmenter une douleur ni aggraver une lésion préexistante.

Réalisation



Sapeur-pompier n° 1

Assurer le maintien de la tête.

Sapeur-pompier n° 2

Poser un collier cervical, si possible.

Sapeurs-pompiers n° 3, n° 4 et n° 5

• Libérer un espace de travail en inclinant ou retirant les dossiers des sièges.



Sapeur-pompier n° 2

• Les sapeurs-pompiers se positionnent sur la base d'un pont amélioré, adapté à la configuration et à l'espace disponible, en respectant impérativement la rectitude de l'axe « tête-cou-tronc ».



- Procéder au relevage en engageant le plan dur, par le haillon du véhicule, dans l'axe de la victime.
- Cette manœuvre coordonnée s'effectue au commandement du sapeur- pompier n° 1.

4

- Repositionner correctement la victime, si nécessaire, en utilisant la technique du « soulagez-glissezhalte ».
- À cet effet, tout en assurant un maintien de la tête en position latéro-latérale, deux sapeurs-pompiers saisissent la victime de part et d'autre, sous les aisselles et un troisième l'enjambe au niveau du bassin afin de placer ses mains sous sa taille.

SDIS 37	Chapitre 12	Page 12
ול מועמ	Chapitie 12	1 420 12

Au commandement :

- « Soulagez ! » : soulager le poids de la victime sans la décoller du plan dur ;
- « Glissez ! » : glisser la victime vers le haut du plan dur tout en continuant le mouvement de rotation si nécessaire, afin de la réaxer ;
- « Halte! » : commandement d'arrêt de l'action donné par l'équipier à la tête lorsque la victime est en position adéquate ou n'importe quel sapeur-pompier lorsqu'il a besoin de reprendre une position plus adaptée.

5

- Conserver le maintien bassin, afin d'éviter que la victime ne glisse.
- Extraire la victime.
- Contrôler la motricité et la sensibilité de chaque membre.

6

 Si l'espace de manœuvre à l'arrière du véhicule n'est pas suffisant ou si l'axe « tête-cou-tronc » de la victime ne permet pas une extraction par la lunette arrière, cette même technique est réalisable par le côté du véhicule soit par simple ouverture des portes, soit après désincarcération (technique du montant).

Victime face contre sol

1

 La technique est similaire à celle décrite ci-dessus. Toutefois, la pose du collier cervical ne doit pas être réalisée.

Victime sur le côté

1

• La technique est similaire à celle décrite ci-dessus. Toutefois, le collier cervical n'est posé que si cela est possible. Un maintien de la tête permanent doit être assuré et un coussin est posé sous la tête pour en soutenir le poids dès que la victime est sur le plan dur.

Après l'extraction, l'immobilisation générale peut être envisagée dès que la victime est placée dans une position adaptée à son état.

Cas particulier

Dans le cas d'une victime en arrêt cardiaque, un dégagement d'urgence doit être effectué dans la mesure du possible pour réaliser les gestes de secours adaptés. Si la victime ne peut pas être immédiatement dégagée, les techniques de réanimation sont réalisées en les adaptant à sa position.